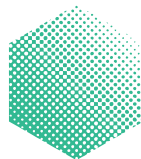


LES MISSIONS DE FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES

Association reconnue d'utilité publique

- ▶ Soutenir les familles et les personnes malades
- ▶ Informer l'opinion et impliquer les pouvoirs publics
- ▶ Contribuer à la recherche
- ▶ Former les professionnels, les aidants et les bénévoles

www.francealzheimer.org



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

www.francealzheimer.org

UN MALADE, C'EST TOUTE UNE FAMILLE QUI A BESOIN D'AIDE

PRÈS DE CHEZ VOUS :

Avec le soutien de :

fondation
ROGER DE SPOELBERCH



AG2R LA MONDIALE

IRCEM
GROUPE

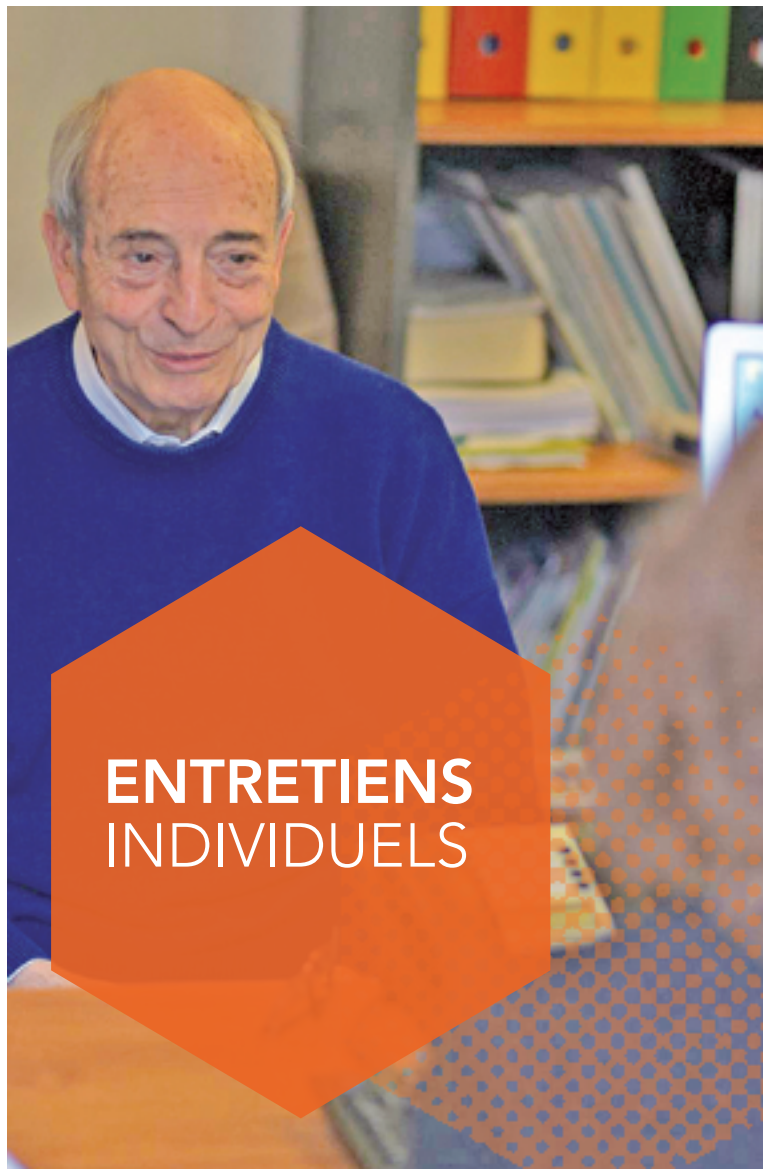
KLESIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

MNT

RSI
Régime Social
des Indépendants

Union nationale des associations France Alzheimer
et maladies apparentées
21, boulevard Montmartre - 75002 Paris

Service communication France Alzheimer, 2014. Crédit photos : FA - Cyril Badet



**ENTRETIENS
INDIVIDUELS**



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Proposés par certaines associations, les entretiens individuels sont conduits par un psychologue spécialement formé, pour accompagner les décisions importantes et aider les familles à traverser des épisodes difficiles.

Il n'est pas question ici d'engager avec l'aidant une véritable psychothérapie, c'est pourquoi ces entretiens sont limités dans le temps et réservés aux situations de crise.

À QUI CELA S'ADRESSE ?

L'écoute en groupe de parole ne correspond pas toujours au besoin de s'exprimer de certains aidants. Trop envahis par leurs émotions, ils peuvent monopoliser l'espace de parole, ou à l'inverse, être très en repli dans l'impossibilité de se reconnaître dans la parole de l'autre et mal à l'aise pour s'exprimer en public.

Les entretiens individuels répondent ainsi à un besoin de parler de façon privilégiée avec un professionnel psychologue en dehors de la présence du groupe.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Ces entretiens individuels ont pour objectif de :

- ▶ désamorcer une situation de crise qui cristallise des tensions intra-familiales ;
- ▶ permettre l'expression des émotions attachées à une situation douloureuse ;
- ▶ envisager le type de soutien à mettre en place en fonction des besoins de l'aidant ;
- ▶ accompagner une décision difficile générant un fort sentiment de culpabilité.

“ *J'ai beaucoup de mal à exprimer mes difficultés face aux autres. L'entretien en tête-à-tête avec la psychologue me permet de dire mes angoisses et mes peines plus librement, sans me sentir jugée.* ”

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ **Fréquence** : à déterminer avec l'association départementale.
- ▶ **Accès** : comme pour toute action de soutien développée par France Alzheimer et maladies apparentées, elle est proposée gratuitement aux familles adhérentes.
- ▶ **Lieu** : siège des associations départementales.
- ▶ **Renseignements** : www.francealzheimer.org rubrique "Contacter votre association locale" ou 0811 112 112 (coût d'un appel local).